Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.					L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.							
Coloured covers/	uleur							ed pages/ le couleur				
Covers damaged/ Couverture endon	nmagée						_	lamaged/ ndommag	ées			
Covers restored an	•	-					-	estored an estaurées (
Cover title missing Le titre de couver	_							liscoloured lécolorées,				
Coloured maps/ Cartes géographiq	Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur				Pages detached/ Pages détachées							
Coloured ink (i.e. Encre de couleur			e)					rough/ arence				
Coloured plates an Planches et/ou illu								of print		ression		
Bound with other Relié avec d'autre								uous pagir tion contir				
Tight binding may along interior mar La reliure serrée p distorsion le long	gin/ eut causer de	l'ombre ou de				c T	Compr Fitle o	es index(e end un (de n header t	es) inde	om:/		
Blank leaves added within the text. V been omitted from II se peut que cert lors d'une restaura	Vhenever poss n filming/ aines pages bl ation apparais	ible, these hav anches ajouté sent dans le te	es xte,				Fitle pa Page de Caption	e de l'en-té age of issu e titre de la	e/ a livrais	son		
mais, lorsque cela pas été filmées.	etait possible	, ces pages n o	nt				Masthe	e départ d ad/ que (pério			<i>r</i> raison	
Additional common Commentaires sup	· · · · · ·	Les pages f	roissées pe	uvent (causer	de la	distor	sion.				
This item is filmed at the Ce document est filmé a			- · - · · ·	s.								
10X	14X	18X			22X	7	1	26×	(30×	
12X	16	<u> </u>	20 X			J	24X			28×		32X

CHRONIQUE AGRICOLE-NOVEMBRE 1859.

Soumainz.—L'enseignement agricole par Stanislas Drapeau.—Objections à son systeme par Dumais—Notre opinion—Le mois de Novembre—Travaux du mois de Décembre—Pattage—Transports—Marchés. -Vente de Tanraux Ayrshire, importés.

La question si importante de l'enseignement agricole a été vîvement discutée par MM. Drapeau et Dumais, dont nous reproduisons les correspondances sous le titre "Revue des Publications Locales." M. Drapeau, après avoir démontré l'importance de la science agricole dans notre pays, se plaint à juste titre de la négligence apportée jusqu'à ce jour à la diffusion des connaissances agricoles au milieu de notre population rurale, afin de lui conserver les jeunes gens les plus capables et les plus instruits pour en être les soutiens constants. malie! s'écrie M. Drapeau, il y a dans le Bas-Canada scul, plus de cinquante mille fils de cultivateurs, dont l'agriculture paye en partie les frais d'instruction, et le croirons-nous, ces enfants sortent de l'école sans avoir eu occasion d'entende une seule phrase ayant rapport à la science agricole qui les fait vivre. que M. Drapeau appelle une ANOMALIE ETRANGE, devient pour nous une injustice miante, dont l'opinion publique aura bientôt fait raison, si tous les vrais amis du mogrès agricole se liquent pour exiger, d'un commun accord, la protection méritée par lotre industrie nationale. Arrivent les voies et moyens sous le titre "Organisation de l'Etude Agricole," que notre expérience personnelle nous déand d'approuver. S'en suit-il que le système proposé par M. Drapeau ne soit us appliquable. Evidemment non! nous n'avons jamais eu la prétention d'imwer notre opinion comme la scule bonne nécessairement, mais nous l'avons touour appuyé sur des faits solidement établis, sur lesquels nous appelons la discusion, certains que nous sommes qu'il devra en jaillir la lumière.

M. Dumais, Professeur d'Agriculture à l'Ecole Ste. Anne, a vaillamment relevé relques points de la discussion, et propose un système quelque peu différent de tai de M. Drapeau, dans une correspondance que le manque d'espace nous force remettre au numéro prochain. Ce système tout en se rapprochant du nôtre ne recontre pas entièrement nos vues, que nous avons exposées déjà dans notre amal.

Dans notre opinion, nous sommes actuellement dans une époque de tiunsition, dant laquelle on ne peut se livrer tout au plus qu'à des essais partiels, dont le ultat devra amener dans un avenir prochain l'établissement sur de larges bâses neystème d'enseignement agricole durable. Pour cela il nous faut une instition élevée, fournissant un champ assez vaste d'observations, en un mot calle de répondre à tous nos besoins, afin que nous répandions sur tous les points our beau pays des hommes capables et instruits, qui feront rayonner la lu-

mière autour d'eux. Dans un prochain Numéro nous résumerons tout ce que nous avons dit déjà à ce sujet, en appelant à la discussion le grand nombre des interressés à la solution de cette question importante. Aujourd'hui nous voyons avec beaucoup de plaisir la plupart de nos colléges rivaliser de zèle pour créer autant de fermes-modèles, fonctionnant sous les yeux mêmes de leurs élèves. nous l'influence de cette culture bien entendue, annexée à nos collèges, peut-être incalculable, si les directeurs, comme nous avons beaucoup de raisons de le croire, veulent bien diriger de ce côté l'attention de leurs élèves. Il suffirait pour cela de donner à l'étu le de la Chimie, de la Physique et de la Botanique une direction quelque peu agricolo pendant les deux années de philosophie. Et certes il n'y a rien d'impossible à ce léger changement dans les études de nos colléges. dant les jours de congé et à l'époque des travaux de ferme les plus importants, une promenade sur la ferme complèterait une éducation très superficielle sans doute, mais tout à fait suffisante à notre avis pour prédisposer nos jeunes canadiens ayant quelque disposition pour la carrière agricole. Pour les autres les notions acquises ne manqueront pas d'être utiles au pays quelque profession qu'ils embrassent.

En adoptant ce changement de suite, nul doute que dans l'espace de deux on trois ans, il y aurait un assez grand nombre de nos jeunes gens disposés à suivre la carrière agricole pour permettre l'établissement d'une école spéciale, recrutant ses élèves non plus dans les rangs de la routine, ce qui est une impossibilité. mais bien parmi la jeunesse instruite de nos colléges, possédant déjà les premières notions des sciences naturelles formant la bâse de la science agricole, et par cela même toute prête à bien profiter des études sérieuses d'un corps enseignant; jatoux de rencontrer dans ses élèves l'intelligence sans laquelle les succès sont tout aussi impossibles pour le professeur d'agriculture que pour le professeur de droit, de médecine ou de théologie. D'ici là il nous fautra faire l'expérience des essais, mais que l'on ne se néprenne pas sur les résultats. Déjà plusieurs systèmes sont en voie d'opération et, pour que l'expérience profite, il faut de suite les placer sur un pied d'égalité, qui puisse garantir un résultat vrai. Pour cela il no suffit pas que le gouvernement accorde ses faveurs à un établissement particulier. mais à tous indistinctement. Et pour que cet encouragement soit proportionnel au mérite, nous proposons que des bourses de \$100 soit ouvertes dans chaque établissement en aussi grand nombre qu'il y aur? d'élèves. Avec ce système non seulement le gouvernement aura une garantie du bon emploi des fonds, mais encore la faveur publique en s'attachant à un établissement en particulier démontrera jusqu'à l'évidence, lequel de tous les systèmes en réunissant le plus grand nom bre d'élèves capables, répond le mieux aux besoins du pays. Voilà notre opinion sur les mesures à prendre pour le présent, dans un prochain numéro nous développerons nos idées sur ce que doit être l'enseignement agricole à venir.

Le mois de Novembre a été particulièrement froid, et les labours d'automne en ont considérablement souffert. Dans les terres argileuses, là où les cultivateurs ont attendu les pluies pour labourer, il n'y a pas eu de labours cet automne

C'est là une circonstance des plus fâcheuses et qui devrait nous apprendre à compter moins sur la pluie et le beau temps. En adoptant les labours de déchaumage immédiatement après les récoltes, on obtiendrait une pulvérisation parfaite du sol à la superficie dont les résultats serait d'absorber l'humidité de l'atmosphère, de conserver au sol une certaine moiteur, et enfin, à la moindee pluie de permettre une infiltration d'eau suffisante aux labours dans tous les sols. Outre cet avantage énorme, le déchaumage opère à merveille la destruction des mauvaises herbes; les racines encore tracantes, sont exposées aux rayons d'un soleil ardeut, les graines tombées avant la récolte germent et sol enfouies avec le second labour, celles qui n'ont pas porté graine sont également enfouies par le déchaumage et sont placées dans l'impossibilité d'infester le sol de leurs mauvaises graines.

Enfin, les travaux sont récllement terminés, et il ne reste plus au cultivateur qu'a réparer ses instruments pour la saison prochaine. C'est à cette époque que les charrues, les herses, les voitures sont lavées par un jour de dégel, puis placées sons les remises après avoir reça une couche de peinture. Les bâtiments sont soigneusement visités et réparés pour bien résister aux froids intenses de l'hiver qui approche.

Les travaux du mois de Décembre se résument en partie aux travaux d'intérieur, charrois de pailles, de foins, soins à donner au bétail, battage des grains; et comme travaux extérieurs, la coupe des bois de chauffage et leur charrois, l'entretien des chemins et aussi le transport des denrées vendables au marché voisin.

De tous ces travaux le moins compris et par conséquent le moins bien exécutéest, sans contredit. l'exploitation des hois de chaustage qui menace d'épuiser nos dernières ressources grâce à l'imprévoyance avec laquelle on pourvoit au présent sans réserver pour l'avenir. Un peu de soins et de jugement dans l'abattage et la distribution des coupes seraient une garantie certaine contre le mal qui augmente tous les jours et qui tous les jours recule la forêt déjà trop éloignée.

L'entretien des chemins semble venir ensuite en raison de son importance et de la régligence avec laquelle ils sont entretenus pendant l'hiver. De bous chemins bien entretenus, auraient une influence directe sur l'augmentation de la richesse publique.

Ils permettraient, en premier lieu, la substitution des traineaux doubles aux traineaux simples et de cette substitution seule naîtrait tout le résultat. Un traineau double, attelé de deux chevaux, sera conduit par un seul homme et trainers quatre fois la charge de nos traînes ordinaires. Dès lors on économisera par royage deux chevaux et trois hommes, résultat qui diminueraient de plus de moite le prix des charrois. Cet avantage déjà éno me n'est pas le seul, il est bien rosonnu aujourd'hui que l'emploi des traineaux doubles rend presque nul l'entretien des chemins où il ne se forme plus de cahos. Ainsi, non-seulement nos oul-uvateurs trouveraient une économie considérable dans le prix des charrois par l'adoption des traineaux doubles, mais encore ils diminueraient presque dans la même proportion, les frais d'entretient des chemins.

Les marches ont été des plus actifs pendant les deux mois qui viennent de s'écouler. L'exportation des grains s'est élevée pour la maison Renaud seule à 700; 000 minots ainsi repartis : orge, 400,000 minots, avoine, 200,000, pois, 100, 900 minots.

L'hon. M. Renaud nous disait dernièrement au sujet de l'orge, que nos culti vateurs en récoltant plus tôt qu'il ne font généralement, obtiendrait 5 cents de plus par minot. La trop grande maturité étant une objection à la couleur blanche de la bière. Cette prime devrait, ce semble ouvrir les yeux au grand nombre des intéressés, et les engager enfin à adopter ce moyen bien simple d'enrichir le pays d'un revenu annuel de \$50,000 en mettant à 1,000,000 le nombre de minots d'orge vendus chaque année. Nous remarquions à l'hon. M. Renaud que l'orge à deux rangs n'était pas quotée plus haut que l'orge à 4 rangs bien que celle-ci fut généralement de qualité inférieure; il nous expliqua ce fait en nous apprenant que l'orge à 4 rangs pouvait se malter 12 heures plus vite que l'orge à 2 rangs, et comme la saison du mnltage est restreinte pour l'exportation à un unitaine époque, la question de temps devenait d'une importance telle que le prix de vente des deux espèces d'orge était le même.

Nous informons les Sociétés d'Agriculture et nos agriculteurs que nous pourous disposer de quatre Taureaux Ayrshire importés de l'âge de 18 mois, dont nous établirons la pureté par généalogie.

PERRAULT, Varenner.

REVUE DES PUBLICATIONS LOCALES.

NAIRE.—Stanislas Drapeau—La science agricole négligée—De la diffusion des en naissances agricoles—Nécessité d'une éducation agricole—Ecole d'agriculture els-mes-modèles—Organisation de l'étude agricole—Conclusion—Autres considérates par J. O. E. Dumais, Professeur d'Agriculture à la Ferme-Ecole de Ste. Annc.

T.

1.A SCIENCE AGRICOLE NÉGLIGÉE.—L'agriculture, chez tous les peuples, cur jourd'hui reconnue pour être la bûse principale de la prospérité nationale.

L'art de cultiver la terre est aussi ancien que le monde, et c'est Dieu, le l'éteur de toutes choses, qui en a été le divin Fondateur, lorsqu'il condamns hommes, dans la personne d'Adam, le père commun du genre humain, à traille et à féconder la terre de leurs sueurs et de leur labour. Aussi, depuis ce telle n'a jamais cessé de produire. Il est donc indubitable que c'est de cetteur ce que découlent la prospérité et les moyens de vie et d'action nécessaires à tre les hommes sur la terre, et que sans cet art, le premier de tous, les autres sauraient subsister.

La terre est la patrie du genre humain; elle est notre mère commune etés elle qui nous nourrit.

Tous les hommes, ignorants ou savants admettent que, c'est la culture de

qui enrichit la nation, qui alimente le commerce, et les manufactures et que de l'état florissant de l'agriculture dépend la prospérité des autres industries.

Malgré cela la science agricole n'est pas celle qui occupe le plus d'esprits et l'art agricole n'est pas celui qui attire le plus l'attention. Cette vérité, qui est grosse comme une montagne, surprendra peut-être quelques-uus; mais qu'ils se posent la question comme je me la suis posée à moi-même, et qu'ensuite ils répondent!—Cela est navrant, je l'avoue, d'écrire de pareilles réflexions; mais les lats parlent trop haut pour les taire.

Je n'ai aucun titre, je le sais, pour me faire écouter, mais j'espère que ces idées seront épousées par des influences supérieures à la mienne et propagées par des voix plus éloquentes, plus puissantes que ma voix, qui sauront doter l'agriculture

des moyens qui lui manquent aujourd'hui. Notre avenir est là!

Le XIXe siècle a vu s'opérer des prodiges étonnants. La découverte des propriétés extraordinaires enfermées dans la vapeur et l'électricité, que la sagesse et la soience érudite des savants des siècles passés n'avaient pu découvrir jusqu'alors, a été cependant mise en lumière depuis, et je ne vois pas pourquoi on ne pût pas espérer voir naître une ère nouvelle pour l'art agricole qui, jusqu'ici, a été laissé dans un oubli funeste. Qui, je le répète, j'ai foi dans l'avenir ; et j'espère qu'il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant qu'on ait donné à l'agriculture son bill d'indemnîté!

II.

DE LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES AGRICOLES.—Le Bas-Canada possède un

climat salubre, un sol fertile, mais peu exploré.

Que le gouvernement, les législateurs, notre clergé modèle et tous les hommes instraits s'unissent pour marcher à la tête de l'Agriculture de notre beau pays et s'efforcent de répandre à flots parmi les populations rurales les connaissances accessaires à l'agriculture; que l'éducation des enfants de la campagne soit dirigée d'une manière plus judicieuse, en leur offrant les moyens de lire quelques rages sur l'agriculture et de les initier peu à peu à aimer et glorifier l'état de leurs pères, qui plus tard doit être le leur; et on aura fait un grand et véritable progrès et on aura paré à bien des misères pour l'avenir.

Ecoutons l'école qui enseigne que l'éducation des enfants de la campagne doit evattacher autant que possible à la culture des champs; et c'est pour cela que e voudrais voir ces enfants étudier, apprendre, se cenvaincre que la profession la cultivateur est la plus utile et la plus honorable que l'homme puisse embrasser. Trop souvent, hélas! la lecture donne à la jeunesse des campagnes des idées outes contraires et les induit à abandonner l'occupation de leur père pour courir près un rêve, une fortune ou un rang élevé qui fuient devant eux comme une

mbre, ne leur laissant en partage qu'amertume et fatales déceptions!

Je ne prétends pas dire qu'il faille empêcher un fils de cultivateur d'embrasser ne profession autre que celle d'agriculteur; non. Mais en règle générale, il est tile que l'éducation des enfants de la campagne soit de nature à ne pas les dépuner de l'agriculture, afin d'assurer à la campagne les jeunes gens les plus pables et les plus instruits pour en être les soutiens constants.

Quant à ceux qui croient n'être pas nés pour la vie des champs, et pour qui la charrue est une fatigue " et le foyer rustique de leurs pères " un exil,"—sui-

ant l'expression d'un écrivain,—qu'ils s'en aillent!

Cherchons donc par tous les moyons possibles d'inculquer de bonne heures dans sprit de la jeunesse, le goût, les connaissances utiles et surtout, de sages conseils topres à les aider à obéir à la vocation à laquelle la Providence les appelle pour plupart. C'est la tâche dévolue à tout homme, ami de son pays, de chercher tant que possible à attacher surtout au sol ceux qui en sont les vrais enfants.

III.

NECESSITÉ D'UNE ÉDUCATION AGRICOLE.—Il semblerait que plus un peuple est instruit, plus la production du sol devrait être considérable. Savoir c'est pouroir, a dit Bacon.

"La science donne à ceux qui la possèdent,—dit MacCulloch,—la supériorité sur leurs voisins moins instruits, et augmente, dans une proportion énorme, leurs fiscultés productives. Un peuple ignorant et qui n'a pas reçu le bienfait de l'éducation, lors même qu'il possède tous les matériaux et teutes les forces nécessaires pour la production de la richesse, reste plongé constamment dans la pauvreté et la barbarie."

C'est de l'instruction agricole ici qu'il s'agit.

Etrange anomalie! Il y a dans le Bas-Canada, seul, plus de cinquante mille fils de cultivateurs dont l'agriculture paye en partie les frais d'instruction, et lo croirions-nous, ces enfants sortiront des écoles sans avoir eu l'occasion d'entendre une seule phrase ayant rapport à la science agricole qui les fait vivre. Cinquanto mille chefs de famille probablement qui, plus tard, seront forcément obligés de cultiver la terre, comme ont fait leurs pères dans la routine : sentier voisin de la misère!

Mais on semble trop bien comprendre ces vérités pour ne pas croire qu'il no sera fait aucun effort pour faire couler dans l'instruction des enfants de la campagne les belles notions de l'enseignement agricole. J'ai le ferme espoir que la sollicitude de l'honorable ministre de l'Agriculture comme les talents éclairés du Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada, ne manqueront pas de se saisir de cette question et de la mener à bien. C'est le plus beau fleuron qu'il puissent ajouter à leurs couronnes!

En esse pourquoi n'y aurait-il que la science agricole qui ne put saire partie de l'enseignement à l'école? N'apprennent-ils pas bien tout ce que l'on y enseigne déjà? Si les cultivateurs, à l'heure qu'il est, avaient reçu dans les éboles un commencement d'études agricoles, ne seraient-ils pas plus prêts à profiter du

lecons que donnent tous les jours la théorie et leur propre pratique.

Il ne s'agit pas tant iei de chercher les coupables ou de récriminer que d'apporter un remode sérieux et efficace. Si, durant les 25 dernières années, il y a et dans le Bas-Canada tant de vocations nulles et de capacités fourvoyées, on ne doit pas tant en tenir responsable l'ambition des pères ou des mères de familles, premières victimes de ce déplorable état, que le système anti-agricole suivi dans

l'instruction des enfants de nos compagnes.

On a objecté quelque part que les enfants qui fréquentent les écoles communes out beaucoup trop jeunes pour profiter d'un enseignement agricole et que de plu un grand nombre ne cultiveront pas. Cette idée me paraît un peu douteuse e j'ai l'espoir que l'expérience viendra réfuter cette assertion toute gratuite. En quand bien même cette instruction agricole n'auraît-elle que l'influence de dissipe les rêves fous qui lassant l'esprit de tant de jeunes gens, au sortir des écoles, que perdent leur vocation en allant chercher fortune dans les villes, ce serait dejà u pas immense de fait en favour de l'œuvre qui nous occupe.

Que les représentants légitimes des intérêts agricoles, réfléchissent sur la gravi

té de ce mal et qu'ils agissent. C'est leur devoir!

IV.

ÉCOLES D'AGRICULTURE ET FERMES MODÈLES.—Tous les hommes qui savent pe ser, n'ont eu qu'une voix pour accueillir l'idée généreuse qui a servi à la fond tion des Ecoles d'Agriculture et des Fermes-modèles, en Europe. La Françour ne parler que d'elle, où le génie des lettres dispute la place aux sentiment

chevaleresques, à vu bien des cœurs palpiter au nom du devoir en cherchant courageusement à relever le drapeau de l'éducation agricole parmi les popu'ations appelées à en profiter. Partout on a essayé de développer le goût et les aptitudes des populations rurales, en leur donnant les moyens de puiser dans les trésors de la science agriçole, les connaissances nécessaires aux nobles fonctions du cultivateur. Napoléon III, sur son trône, n'a pas dédaigné de servir la cause de l'agriculture, en fondant à cet effet, des colléges-agricoles et des Fermes-modèles.

L'année dernière, le ministre Secrétaire-d'État au département de l'Agriculture, en France, rendait ainsi compte à l'Empereur dans un Rapport : "Les établissements spéciaux d'instruction, écoles impériales d'agriculture et fermes-modèles

ont fourni leurs contingents d'agriculteurs habiles et instruits."

M. Bella, de l'école impériale de Grignon, dit que "les écoles d'agriculture produisent d'excellents résultats." Il ajoute de plus "qu'il est également prouvé qu'un enseignement méthodique produit seul des connaissances sérieuses et complètes."

Un écrivain piein de dévouement pour l'agriculture, M. Louis Hervé, que le public canadien connaît depuis que le zélé rédacteur du Canadien reproduit ses écrits, tient aussi le même langage et ajoute qu'il "espère voir les campagnes se recruter peu à peu de familles qui en feront l'ornement et la prospérité."

"Pour les esprits bornés et élémentaires,—dit-il, - ils en tireront des applications pratiques des simples opérations manuelles, et au moins ceux-là seront su-

périeurs à leurs pareils dans les travaux agricoles.

"L'éducation rurale fécondera des facultés restées stériles jusque là, et amè-

nera une diffusion précieuse de lumières au sein de toute la population."

Mais pourquoi appeler t'ent d'opinions étrangères sur l'œuvre qui nous occupe? N'avons-nous pas au milieu de nous une oppinion publique déjà faite-et toute-murie?...... M. Perrault le rédacteur de l'utile publication l'Agriculteur, ne vientil pas, avec des hommes de cœur comme lui, doter le pays d'une Ferme expérimentale propre à développer parmi les cultivateurs le goût de l'agriculture
perfectionnée? Eh! quel bien ne devons-nous pas espérer voir naître d'une
pareille école qui doit permettre à tous d'aller puiser leur enseignement sur te
terrain même des expériences!

N'avons-nous pas également le collège Ste, Anne qui, lui aussi, vient hardiment dire au pays co qu'il est utile de faire dans l'intérêt de la classe agricole et

de l'agriculture?

(Cette dernière condation sera de ma part l'objet d'une correspondance spéciale, médésirant toucher que brièvement aujourd'hui les sujets divers renfermés dans

ces considérations.)

Oui, ces deux colonnes de la science agricole que des hommes, dont le cœur ne bit que pour le bien public du pays, viennent d'élever au milieu de nos campagnes, seront pour ses habitants autaut de sources fécondes dans lesquelles ils

pourront aller s'abreuver et acquérir des connaissances utiles.

Puisque des volontés particulières et privées, sans autre motif que le dévouement pour la cause agricole, ont déjà pris l'initiative dans le mouvement, il serait injuste de croire que le gouvernement put rester froid spéculateur et indifférent au mouvement qui se fait autour de lui. Au contraire, les actes de munificence pil a accompli à l'égard de ces nouvelles fondations font inaugurer favorablement pour l'avenir et ne laissent aucun doute sur l'intention collective des administrateurs de marcher à la tête des intérêts agricoles du pays. Mais il faut summencer, et cette fois, par le mommencement.

v

REGANISATION DE L'ÉTUDE AGRICOLE.—Pour opérer dans l'agriculture le chanment radical dont on se préoccupe, il conviendrait d'établir des écoles de trois genres ou degrés différents, savoir : 1°. Ecoles Normales 2°. Fermes-Ecoles 3°. Ecoles Communes.

tous capables d'enseigner dans les Fermes-Ecoles les règles de l'art agricole et de faire l'application des principes de la science aux travaux de l'agriculture pratique et perfectionnée. Le Cours serait de deux ou trois ans."

Ces écoles peuvent être organisées d'une manière peu dispendieuse. Que le gouvernement ajoute une chaire d'Agriculture aux Ecoles-Normales, Jacques-Cartier et Laval, en y appeiant de l'étranger, comme Professeurs, des hommes uxalifiées; qu'une Ferme-Expérimentale soit reliée aux susdites Ecoles-Normales pour les besoins de la Chaire Agricole, et la chose sera ainsi organisée. Les élives comme les instituteurs-élèves des Ecoles-Normales pourront alors profiter des avantages qu'offciront ces nouvelles Institutions et acquérir les connaissances nécessaires pour l'enseignement agricole dans les campagnes.

2°.—Fermes-Ecoles.—" Les Fermes-Ecoles auraient pour mission de former la jeunesse des campagnes à toutes les connaissances nécessaires à la direction d'une terre, et de les préparer aux travaux des champs en leur faisant prendre une part raisonnable aux travaux manuels de la Ferme, lesquels travaux seraient conformes à l'enseignement théorique des classes. Le cours serait de deux années."

l'our sonder ces Fermes-Ecoles, voici mon plan. Abolition des Sociétés d'Agriculture de comté. Les exhibitions qu'offrent ces Sociétés sont toutes, plus ou moins, une sarce publique; la cause agricole comme l'amélioration du bétail n'ont pas avancé d'un pas depuis que cette loi existe. (*) La législature l'a si bien compris, qu'elle s'est vu sorcée de passer une nouvelle loi (Acte 20 Vict. Chap. 48) pour permettre aux susdites Sociétés d'employer leurs sonds à sonder des Fermes-modèles. J'excepte, toutesois les Exhibitions Provinciales qui méritent d'êtres soutenues.

Les sommes payées par le gouvernement aux Sociétés d'Agriculture prendraient une autre direction : elles seraient employées en faveur des Fermes-Ecoles. Chaque comté pourrait avoir son Institution. L'allocation du gouvernement pour chacune des Fermes-Ecoles serait de \$800. Sur cette somme, \$450 pourraient être destinées à payer le salaire du Professeur ; ce salaire élevé serait pour les instituteurs un moyen d'encouragement et de zèle à se dévouer à l'étude agricole, dans l'Ecole-Normale, pour enseigner la jeunesse du pays ; la balance de l'octroi, \$350, servirent à payer le Fermier de l'Institution, lequel cultiversit la ferme sous l'inspiration du Professeur. Par ce moyen, la Caisse publique dépenserait moins qu'aujourd'hui pour soutenir la cause de l'agriculture et servirait mieux les intérêts du pays. Les directeurs naturels de la Fe.me-Ecole du Comté seraient le Préfet, les Maires et Conseillers municipaux des paroisses du comté. Le Préfet agissant comme Président de la Commission.

Mais pour avoir droit à l'allocation du gouvernement il faudrait de la part des contés établir les Fermes-Ecoles. Voici comment ces fondations pourraient avoir lieu dans chacun des comtés. Les sociétés d'Agriculture actuelles profiteraient

^(*) Nous croyons devoir dire ici que nous différons d'opinion avec l'estimable auteur de cet écrit—il serait trop long de donner à notre pensée tout son développement—Notes de la rédaction.

des avantages que leur offrent la présente loi d'analyser leurs deniers pour l'acquisition de Fermes-modèles; chacune des Sociétés pourrait, de plus, ouvrir une souscription volontaire et générale dans le comté, laquelle recette jointe aux octrois annuels du gouvernement servirait à la fondation d'un établissement d'enseignement agricole qu'elle déposerait entre les mains de l'autorité municipale du comté, pour que celle-ci surveillat la régio et les progrès de la Ferme-Ecole.

Pour arriver à ce résultat il ne faut de la part des sociétés d'Agriculture que de l'abnégation et du patriotisme! Attendre du gouvernement la création de Fermes-Ecoles dans chaque comté du Bas-Canada, dans l'état où sont les figurees actuelles, serait se faire illusion. Il vaut mieux demander moins et l'obtenir.

3°—Reoles communes.—" Ces écoles ne sont rien autre chose que les écoles élémentaires actuellement en vigueur dans le Bas-Canada, en ; ajoutant, toutefois, la lecture des premières notions de l'agriculture."

Quand aux détails de l'enseignement pour chacune des trois Ecoles ei-dessus, rien ne me paraît plus digne d'attention que le plan d'Etudes proposé par le Revd. M. Pilote, et inséré dans le journal l'Agriculteur, Tome XI. No 3, novembre 1858, pages 50 et suivantes.

VI.

conclusion.—Il aurait été nécessaire de toucher à bien d'autres délectuesités, mais la longueur de cette correspondance m'oblige de n'en rien faire. C'ependant, M. le rédacteur, si je suis assez heureux d'avoir pu intéresser les lecteurs de votre feuille ou qu'ils aient eu l'indulgence de me lire et que mes réfiexions aient pu contribuer à faire me'tre le doigt sur la plaie profonde qui existe dans notre système agricole, et contribuer en quoique que ce soit à y apporter un prompt remède; j'en serai extrêmement fier.

C'est le devoir de tous d'apporter sa part, petite ou grosse, de concours et

d'efforts.

Que les pouvoirs Exécutifs et Législatifs portent sur ce grave sujet toute leur solli..itude.

Que les dépositaires de l'Education aident l'agriculture par leur puissante conpération.

Que le cultivateur travaille en s'aidant de l'enseignement mis a portée.

Alors l'avenir materiel du pays sera assuré ?

STANISLAS DRAPEAU.

St. Jean Port Joly, 24 octobre 1859.

AUTRES CONSIDÉRATIONS SUR L'AGRICULTURE.

"C'est le devoir de tous d'apporter sa part, petite ou grosse, de concours et d'efforts."— STANISLAS DRAPEAU, (Courier du Canada du 28 octobre.)

NONSIBUR LE RÉDACTBUR—Tel est un des bons conseils qui terminent l'intéressant article qui a paru ces jours-ei dans votre journal et au bas duquel il fait bon de retrouver le nom de monsieur Stanislas Drapeau, l'infatigable agent de la Co-onisation. J'ôse prendre pour moi une petite part de ce conseil.

Avant d'user largement de cette liberté, je me permetrai d'abord de remercier monsieur Drapeau, au nom de tous les citoyens amis des vrais progrès des soins qu'il se donne depuis plusieurs années pour faire progresser dans la mesure de sus forces et moyens la grande cause de l'Agriculture. M. Stanislas Drapeau est un homme de cœur qui nous semble comprendre le vice de nos allures. Il a attaqué de front ce cancer national qui a nem Emigration. Il a prêché ardemment, il s'est fortement remué, comme l'on dit; et aussi la co'onisation lui a dû de beaux succès. Muis M. Drapeau ne croît pas sa tâche finie et il veut courir toujours dans la belle voie que lui a tracée son patriotisme. Il préche encore ardemment et personne ne lira ses considérations sur l'Agriculture sans aimer l'auteur qui a su pendre d'une manière si vive les misères et les besoins de notre agriculture.

Mais je regrette infiniment d'avoir à dire que je n'approuve nullement l'application que propose M. Drapeau des remèdes à ces profendes misères, des recours

à ces besoins de plus en plus pressants.

Avant d'entrer dans la discussion de ce sujet, j'ôse protester contre le "qu'ils s'en aillent" que M. Drapeau veut bien dire aux jeunes gins qui croient n'être pas nés pour la vie des champs et pour qui la charrue est une fatigue et le foyer rustique de leurs pères un exil. Ce n'est pas juste, M. Drapeau, de laisser errer des enfants à qui une éducation forcément anti-agricole a donné une fause idée de la vie des champs. Moi-même, j'ai été un'de ces enfants récalcitrants et je no crois pas me tromper en disant que ce n'était pas ma faute: j'agissais sans malice comme aussi sans réflexion. Non, monsieur ne chassons personne de notre domaine: il est si vaste, si fertile. Iovitons plutêt, instruisons et il viendra peut être un jour ou nous n'entendrons plus de paroles discordantes comme cette malencontreuse prophétie trop souvant réalisée: "Ah! ça le p' tit, va-t-en si tu veux, mé tu s'ras pas longtemps sans manger de la vache eurayée.

Il s'agit maintenant de suivre M. Drapeau dans l'application qu'il propose de

l'aire du système d'Instruction Agricole préconisé par les vieux pays.

Monsieur Despeau ten I. "et cotte fois "à commencer par le commencement; mais, il n'est pas toujours facile, pour ne pas dire possible d'arriver juste où l'est an l'et il suffit de saivre le début et les progrès de l'éducation agricole en France, pour savoir qu'ici, plus que dans tout autre ordre de choses on doit s'attendre à narcher au pas de mademoiselle Tortue. Je crois donc moi que c'est aller trop vite que de vouloir commencer par les écoles Normales Agricoles.*

Voici mes raisons

D'abord il est presqu'impossible que dans les circontances actuelles le gouvernement soit en état de fonder deux Ecoles-Norm des-Agricoles, voir même une

Que monsieur Drapeau veuille bien calculer avec M. Ossaye et nous-mêmes, ce que coûterait à la province la fondation d'une Lecle Normale d'Agriculture avec fer ne expérimentale. Voici Pestimation de M Ossaye (voir "Pagriculteur" du mois de mai, page 234, à l'article intitulé: De l'intervention du gouveragment dans nos affaires agricoles, par F. M. F. Ossaye.)

Pour l'entretient du nombreux bétail de cette institution, pour les pépinières et la culture de la ferme-modèle, il faut un ter-

riia d'au moins neuf cents arpents que l'on peut évaluer à .. £12,000 0 0

Nous croyons que ce p'est pas trop surtout auprès des villes.

Les hà iments ne pourraient pas coûter moins de.......

3,900100

Nus pensons que ce n'est pas assez; et ce n'est pas hasarder de dire qu'il ne faudrait pas moins de £5,000.

^{*} M Prapeau n'a entendu ne faire engeigner que les premiers éléments de l'Agriculturs aux écoles normales existantes, dans le but de permettre aux instituteurs de parler agri-caleure dans les écoles. (Note de la Rédaction.)

au moins	300	0	()
C'est pour 900 argents de culture.			
Les semences et frais de culture de première année coûteraient			
bien	500	0	0
M. Ossaye estime trop has cet item. Nous le prisous à £800.	000	v	٠,
Estimons les instruments aratoires et le matériel de culture à	400	n	a
Nous y passons à peu près.	470	٥	v
La ferme aurait besoin de 10 chevaux et la pépinière en demande-			
rait deux, soit 12 à £30	360	n	ń
Mettons en encore autant et nous serons plus près de la vérité.	800	Ü	٠,
Domains à cette première section 10 vaches da pays, pour com-			
mencer à £10	100	٥	Δ
C'est juste.	100	Ü	"
Le haras se composerait de 8 chevaux canadiens à £10)	800	a	63
Et les étalons percherons conteront au moins £1,000	(00	''	٠
De 24 juments canreliennes à £30	720	n	Ω
De 5 taur mux importés y compris les pertes	500	-	-
De vingt cin'i vaches do	1,500	-	
De moutons, pores et volailles	300	-	
he matériel en instruments, harneis, et pour le huras et le dépôt	,,,,,	U	"
coûteraient bien	150	٥	23
Si l'on ajoute le paiement du Directeur et de tout le personnel	100	v	U
pour la première année, soit	0.00	٥	n
	2,000		
Et pour les frais imprévus	900	1)	()
O2 obtient un chisse total de	£24,430	0	()

Je considère que voilà une somme assez ronde que la caisse publique aurait

peine à fournir.

Mais en supposant que la gouvernement trouve moyen d'assurer une mise de inds de quelques centaines de mille plastres pour la fondation d'une couple d'émise normales agricoles, je ne vois pas pourquoi M. Drapeau en fixe ait le siège les les villes; car un jeune hom ne partint de la campagne pour aller étudier Agriculture à la ville me ferait justement l'empression que causerait un caudidat als médecine fayant la ville pour venir faire ses cours d'anatomie etc., etc., à la campagne.

la seconde raison qui fait que je ne crois pas à l'opportun'té d'une école morrale agricole aujourd'hui est que cette institution ne trouverait pas les esprits asse préparés et par suite aurait très peu d'élèves. Pour donner quelques idées à M. Deapeau de la difficulté d'un recru'ement d'élèves agricoles, il nous suffira d'urquer que malgré notre bonne volonté, nous sommes encore à attendre l'arri-

rés des deux seuls élèves destinés à la ferme cole écréée au Canada.

Mis entia supposons, contre toute probabilité, qu'il y ait une vingtaine d'élèves inschreune des écoles normales que M. Drapeau désire voir fonder, besogne

qui lui paraît très facile.

Vollà done qu'après deux ans d'enseignement agricole ces institutions pourront l'our au public quarante professours. d'Agriculture, tous plus ou moins savants. His qu'eu fera-t-on? Où devra done s'écouler ce flot d'ingénieurs ruraux entre les mains desquels sera déposé le flambau de l'Agrimiture progressive dans le lles-Canda? Si l'on en arrivait là, jui tout lieu de penser que ce flot resterait faguent comme les caux apportées dans la plaine par une inondation abrunte. L'artant il ne fardrait pas laisser dermir là ce capital des connaissances accumulées

qui représente un capital d'une autre espèces plus palpable mais qui s'évapore

aussi promptement.

Mais c'est entendu, en effet, dans le plan général; ces professeurs viendront alimenter les 61 fermes écoles que M. Drapeau semble voir fonctionner déjà. nous, les prévisions sont moins séduisantes, car nous ne voyons pas qu'il soit loisible de fondir autant de fermes écoles qu'on le voudrait.

D'abord M- Dropeau émet une proposition qui ne nous paraît pas sérieuse. Abolir la Société d'Agriculture parce que le système des exhibitions est une farce publique me semble un contre-sens, car il est probable que c'est à ces sociétés que sont dus les plus baux succes de l'agriculture française. C'est par de judicieux consours d'animux et d'instruments aratoires que l'on a fait comprendre, là bas. l'importance de l'instruction en agriculture. Rejetter les sociétés d'agriculture c'est renoncer à toute amélioration sérieuse de la condition agricole ; car ces institutions bien conduites devront servir de transition entre la routine du sillon et la culture régalière et de l'Ecole.

Mais il y a plus. M. Drapeau détruit pour créer. C'est chose doublement Vouloir aujourd'hui faire des fermes-mo fèles avec les revenus ordinaires des sociétés agricoles de Comté, c'est pren le une chose aussi ardue que celle de maîtriser l'animosité de deux partis d'élections. Je dirai à M. Drapeau que sa méthode n'est pas nouvelle, car le c'est justement de même que l'on voulait s'y prendre ici il y a une couple d'années. La société d'agriculture de Kamouraska s'était donné cette mission en 1858. Si je ne craignais pas d'abuser de la libérulité de Monsieur le Rédacteur, je raconterais cette entreprise qui a failli tuer d'un seul coup notre jeune société.

Dans l'hiver de 56 il parut un article sur l'éducation agricole dans lequel, M. Emilien Dapont un de nos agronomes, conseillait au gouvernement d'envoyer des jeunes gens faire des coars régaliers d'Agriculture dans les Exoles de France, preposait celle de Grignon comme le plus en rapport avec nos exigences de climat, productions etc. Je parlai au Revol. M. Pilote de cet article et je lui dis mon désir d'étudier l'agriculture et d'entrer dans les vues de M. Dupont. Le Réverend Monsieur me sit entendre que c'était impossible pour le temps ; le gouvernement ne pouvant prêter son concours à aucune entreprise de ce genre. Days le mois de septembre suivant je sis quelque démarches infructueuses à travers lesquelles j'eus le plaisir de rencontrer M. Jos. Perrault dont je m'honore d'enc le premier élève.

Dans le même temps une annonce officielle de la Chambre d'Agriculture pa-Lat dans les journaux français, rappelant aux retardataires la clause de l'acte d'agriculture qui statuait que passé janvier 1858, il ne serait plus loisible aux sociérs agricoles de s'organiser. Alors la tentation me vint de parcourir cette loi;], reconnus à mon grand plaisir que les Sociétés d'Agriculture avaient droit de de poser de leurs revenus pour établir des Fermes-Modèles.

C'est alors que je crus comme M. Drapeau à la possibilité de fonder des Eccla d'Agriculture dans chaque Comté. De me félicitais déjà de ma découverte et je me surprenais de ce qu'aucune démarche n'avait encore été faite dans ce seis I écris au Révérend M. Pilote qui me répond que déjà il avait songé à cette resource, mais que la difficulté d'établir une société d'agriculture dans le Comté de Kamouraska lui paraissait insurmontable, qu'on avait essayé plusieurs fois sassuccès et que plus que jamais on devait craindre d'échouer à cause de l'achamement des élections alors tenantes. Mais ce qui semblait devoir nuire le plus fat indabitablement ce qui nous fit réussir. L'on se mit à l'œuvre et dans quelque iours on cut trouvé nos matériaux.

La première assemblée annuelle s'annonce et au jour fixé une toule compacte 🖳 presse à l'élection des officiers et directeurs.

Tout fut fait à l'unanimité, les partis furent ménagés et grâce à l'absence des meneurs, occupés à leurs courses, rien ne vint troubler les délibérations.

Il s'agit alors de tenter l'opinion des membres de la société sur le projet des fermes-modèles. Le révéreud M. Pilote qui avait été nommé président expliqua

a l'assemblée le but de ces institutions déjà répandues.

Malgré la lucidité que monsieur le président mit à développer ses raisons, l'on s'aperçut que le système en usage dans les autres comtés plairait mieux. On se décida donc pour les exhibitions annuelles. Mais plus tard il se forma un parti autour de M. le Président. Il en résulta qu'un certain nombre de membres demandèrent par requête au bureau des directeurs que leurs souscriptions avec la partie de l'octroi gouvernemental y correspondant fassent appropriées à la mise en opération d'une ferme modèle à St Anne. Pour faire droit à cette requête il fut donc accordé \$300, pour être employées en améliorations, achat d'animaux, d'instruments etc., etc.

Voilà un petit commencement, mais durera-t-il? Mais voilà qu'aussitôt que cette disposition fut connue, les membres non-signataires de la requête, se recrierent et jurèrent qu'on ne les y reprendrait plus. Et en esset il faut voir quelle

misère nous avons eu cette année à tenir notre société sur pied.

Voilà où nous en sommes, M. Drapeau, avec notre entreprise. La question des fermes modèles et des écoles d'Agriculture est impopulaire chez nous et les caltivateurs du beau comté de Kamouraska ne sont pas p lus ignorants ni plus mussades que ceux de la majorité des autres comtés. L'habitant canadien tient à ses coutumes; il est casanier et croit que nulle part on ne peut faire mieux quo lui. Il tient cela de nos pères les Français d'oublieuse mémoire.

Maintenant, mettons-nous au-dessus de ces misères et supposons, pour un moment, que les sociétés d'agriculture veuillent bien consentir à employer leurs capitaux à la fondation de fermes-modèles. (Le comté de Montmagny paraît vouleir entrepren l're ce genre d'amélioration, mais nous savons de source certaine qu'il

trouve la besogne dure pour les raisons que nous alléguons ici).

En bien! qui osera croire que 800 piastres soit une somme suffisante pour mettre une ferme école en opération, comme M. Drapeau veut bien l'espérer. Je voudrais l'oser. L'expérience va peurtant nous le désendre. Savez-vons qu'il iaut d'abord une maison pour les classes qui coûtera au moins \$2000 avec l'ameublement; les fournitures classiques coûteront bien \$200; puis le professeur d'Agriculture, \$450 (entre parenthèse, j'oserai demander à M. Drapeau s'il parle sérieusement quand il dit que c'est là un salaire élevé; mais savez-vous Monsieur qu'il n'y a pas dans les bureaux publics de si petit commis qui daignerait s'amuser a cette escarcelle.) Il y a encore \$350 pour le chef de cultures. \$500 épuisées et une balance de \$2,000 à trouver. Maintenant je ne vois pas que M. Drapcau ait pensé à donner un champ à l'Ecole. Vous avez, Monsieur, oublie l'essentiel : une ferme d'au moins 200 arpents avec bâtiments d'exploitatation, matériel de culture, etc; puis le champ d'expérience, l'atelier d'instruments, graines, etc, Les chiffres sont effrayants, Monsieur; mais, en effet, vous aurez recours à une souscription volontaire et générale dans le comté....... Ce n'est pas tout : l'organisation de ce corps sera-t-elle facile? Monsieur Drapeau confie cette charge importante à l'autorité municipale qui aujourd'hui chancelle vel et bien sur ses bûses. Qui va croire que les conseillers municipaux, tels qu'ils sont par la force des choses soient aptes à régir une serme-école? rent bien invoquer aujourd'hui l'abnégation et le patriotisme. Ah! c'est infiniment rare anjourd'hui ces choses-là. D's longtemps elles ont été chassées de l'arene politique, pour être presqu'exclusivement reléguées dans l'enceinte de nos maisons religiouses. Pourtant on retrouve avec bonheur, au milieu des tourments de notre société, des âmes fortement trempées et pleines d'un patriotisme comme zelui de Mousieur Drapeau.

Quand à l'enseignement de l'Agriculture dans les Ecoles Communes, j'y con

cours de tout mon cœur.

Voilà, chers lecteurs, la moitié de la tâche que je me suis imposée: jeter ma bien faible part de lamière sur une question qui intéresse à un haut degré notre avenir social. Qu'on me pardonne d'avoir osé porter ma lampe vacillante dans les antres dérobées de cette grosse montagne d'indifférence nationale en matière d'agriculture.

Accordez moi, votre in lalgence chers lecteurs et permettez-moi de vous répéter

à mon tour le conseil de Monsieur Drapeau;

"U'est le devoir de tous d'apporter sa part, petite ou grosse, de concours et d'efforts."

J. O. EMILE DUMAIS, Professeur d'Agriculture à la Ferme-Ecole de Ste. Aune

ECONOMIE RURALE.

DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL DANS UNE EXPLOITATION RURALE.

Dans l'autorité que le chef de famille fait exercer par ses enfants, les conditions d'aptitude ne sont pas aussi rigoureuses, parce qu'il y a dans leur position quelque chose qui commande l'obéissance; et il est rare qu'un père ne puisse pas se faire bien seconder par ses fils, lorsqu'il sait bien les diviger, et surtout lorsqu'il sait les maintenie strictement dans les limites de la part d'autorité qu'il a confide à chacun d'eux.

Il importe beaucoup que les mêmes individus scient employés constamment au même genre d'opérations, soit comme chefs, soit comme subordonnés. C'est là une condition que l'on rempit beaucoup plus ficilement dans les granles explicitations que d'uns les potites, et il en résulte un immense avantage pour les premières. En effet, non soulement les hommes exécutent mieux et en moins de temps ce qu'ils sont accoutumés à faire: mais rien ne dispose plus efficacement tous les individus à pren les intérêt aux opérations qu'ils exécutent, que cette application exclusive, d'où résult: pour eux l'idée que le succès est leur ouvrage. D'un autre côté, tous les hommes ne sont pas également propres à tous les genres d'opération; et le maître ne peut trop s'attacher à reconnaître à quoi chacun a le plus d'aptitu le par ses dispositions naturelles ou par ses habitules, afin de placer chaque in lividu au poste où il peut se rendre le plus utile.

Le maître doit savoir ce qui se passe chez lui ; cependant ce n'est jamais par la voie de l'espionnage qu'il doit se procurer cette connaissance. C'est un devoir pour ceux qui ont reçu de lui une part d'autorité de l'instruire de tous les actes blâmables des hommes sous leurs ordres ; mais, de la part de tout autre, le maitre ne doit pas tolérer de délations ou rapports de ce genre. Ces rapports sout toujours le fruit de petites passions personnelles, quoiqu'on les colore de l'intéréd du maître ; et lorsque celui-ei sera disposé à les accueillir, cette friblesse est l'intét connue; elle preduit des inimitiés continuelles entre les gens de service.

parce qu'on suppose des rapports scerets, même lorsqu'il n'en existe pas: les en-ractères s'avillissent, parce que chacun cherche à se rendre agréable par des moyens d'espionnage, plutôt que par de bons et loyaux services; et le maître

lui-même compromet sa dignité envers tout le monde.

Pour le propriétaire qui veut confier à un seul agent, sous le nom de régisseur ou tout autre, la direction d'une grande exploitation rurale, les règles sont en tous points les mêmes, relativement à l'exercice de l'autorité. Le régisseur doit etre entièrement sous les ordres du maître, qui étend ou limite, à sa volonté, les nouvoirs qu'il lui confie, rélativement à l'exécution des opérations : mais ensuite est indispensable que le régisseur exerce une autorité entière sur tout le permuel de l'exploitation, sans que ces ordres puissent jamais être contrariés par ceux que donnerait personnellement le maître, au nom duquel il exerce l'autorité. Par la même raison, le régisseur est seul responsable envers le maître, à cet egard, ne doit jamais adresser à d'autres qu'à lui des plaintes ou des reproches. lige présente, au reste, assez souvent lei un genre d'inconvénient fort grave dans perercice du pouvoir : si le maître est étranger aux pratiques agricoles, il arrivea que le subordonné est supérieur pour la capacité spéciale, à celui dont il doit recevoir les ordres; et il résulte toujours de là une position fausse dont les facheuses conséquences ne tarderont pas à se faire sentir. Le maître lui-même pourrait y remédier en rendant le régisseur indépendant de sa propre autorité : ear il en résulterait une position encore plus lausse, et qui n'a jamais pu se proionzer, lorsqu'on a voulu foire cette tentative. Il n'existe qu'un scul remède à et inconvénient, c'est que le propriétaire s'applique à acquérir premptement pi-même les connaissances spéciales qui lui sont récessaires pour diriger le régiseur, du moins en appréciant les conseils que celui-ci pourrait lui donner, relatirement à la marche des opérations. Alors, seulement, il pourra exercer réellement l'autorité, en approuvant ou en rejettant avec connaissance de cause les plans et les projets proposés par le régisseur. Ce n'est qu'à cette condition que 🏂 propriétaires français pourront employer les services d'agents de ce genre si communs en Allemagne. Dans ce dernier pays, les propriétaires résident généralement dans leurs terres, et sont très-familiarisés avec les opérations d'une expleimion rurale; ils se trouvent bien du service des régi-scurs, parce qu'ils sont en -at d'apprécier leur capacité et de diriger leurs opérations. Une classe d'agents de cette espèce se formera bientôt en France, lorsque les propriétaires pourrent s placer dans la même position.

On ne peut assex insister sur l'importance des soins que les cultivateurs de tegtes les classes doivent donner à l'administration du personnel de leur exploiation : si con soins sont bien dicigés, l'autorité pout être douce, parce qu'elle est ima et assurée d'elle meine. Presque toujours les emportements et la dureté cas le commandement ont leur source dans les dégeûts et la mauvaise humeur natuelle que le désordre et la désobéissance causent aux maîtres et aux subor-Dans une exploitation où l'exercice de l'autorité est bien réglé, où le mitre commande avec douceur, mais avec fermeté, tout le monde est satisfait de aposition, chacun pread interet à sa besogne, et les opérations sont bien exécu-😹 parce que tout marche de soi-même et comme par l'impulsion que reçoit un zécanisme dont toutes les parties sont bien d'accord entre elles. arement à se plaindre de la mauvaise volonté des serviteurs. Parmi les cultipieurs qui ont éprouvé des revers dans leurs entreprises, si quelques-uns ont dû archute à des opérations agricoles mal calculées, il en est un bien plus grand embre qui ont échoué par l'effet des désordres de l'administration intérieure, et stout parce qu'ils n'ont pas su régler chez eux l'exercice de l'autorité; car

mie dernière est l'âme qui donne le mouven: ' à toute la machine.

On a souvent remarqué que les hommes qui ont exercé un commandement on l'état militaire réussissent mieux que d'autres dans la conduite d'une exploitation rurale: c'est uniquement parce qu'ils ont contracté des habitudes qui leur font sentir l'importance d'un certain ordre dans l'exercice de l'autorité Quelques maîtres atteignent au même résultat sans avoir fait ce novieiat, mais parce que la nature leur a donné cette disposition que l'on peut appeler esprit d'organisation; et leur conduite est dirigée par un certain tact, plutôt que par des motifs dont ils se rendent bien compte à eux-mêmes. Mais chacun peut atteindre le même but, en se donnant quelque peine pour appliquer les principes sur lesquels est fondé l'ordre qu'il s'agit d'établir. Ces principes sont fort simples, comme on a pu le voir par ce qui précède, et l'application en sera facile pour tout homme doué à la fois d'un caractère ferme et modéré.

MATHIEU DE DOMBASLE.

AGRICULTURE.

GRANDE ET BELLE MANIERE DE FUMER SANS FUMIER.

Il faut du betail-De la manière de nourrir le betail au foin et à la paille.

li y a 28 ans, dit M. le baron Aymé de la Chevrelière, en Gournay, j'etais en cariole, venant de 500 lieues.

Arrivé loin d'ici, commune du Vieux-Loup, neus grimpons la montagne du

Diable, pour passer le chemin d'Eufer (fort bien nommé).

Le postillon allait à pied. Tout-à-coup je me sens dégringoler, et me trouve à 160 pieds de bas, ayant fait vingt fois le moulinet.

Je n'avais qu'un bras cassé, avec une centaine d'écorchures: du reste bien

portant; mais un petit lourd de cervelle et endormi.

Je me réveillai trois jours après, à la métairie du Pouilleux, chez Maurice Pep'n, dit le père Fineau. Dans sa terre venait le genêt, l'ajouc, la fougère, la grande bruyère, l'oseille ou la vinette sauvage. Le chêne n'y poussait pas tromal, ainsi que le châtaignier.

Ce terrain a partout des noms différents, comme terre à seigle,—de Gâtine,—froide,—humide,—mouillée,—argiléuse,—venteuse,—bournaise,— sauvage,—affamée, etc.,—Vous connaissez ces terres, elles ne sont bonnes. Le fumier n'i

dure qu'un an.

Le père Fineau fumait ses fromens avec de la chaux, la pomme de terres et le haricot avec des récoltes enfouies. Tous les ans il fumait, tous les ans il récoltait, jamais sa terre ne chômait. Il mettait son fumier dans de mauvais prés, qu'il avait rendu bous.

Monsieur le cabrioleur, me disait-il, (j'avais fait une grande cabriole, comme

vous savez), je mets un tonneau de chaux, - ou 4 barriques, par 1 arpent.

Il y a quatre manières de l'étendre.

1 de prends la terre au bout du champ, je la mets en monseau, je fourre ma chaux dans la terre, je la couvre, je brasse un mois après, et je conduis sur la pièce, comme le fumier, au moment de semer.

C'est bon; mais ça donne trop de peine.

2° Je mets ma chaux en petits monceaux, comme le fumier; on jette dessus quelques pellées de terre. Dès que la récolte est enlevée, j'étends et je laboure.... À la saison, je sème le froment.

3 ° Si j'ai fait un fourrage vert, et que ma terre soit dégarnie au mois de juir. e la laboure ; ensuite j'écrète et je perte ma chaux en petits monceaux. Trois à

quatre jours après, je l'étends et je la couvre par un coup de charrue, semant à la saison.

4° Je mets ma chaux sous une loge, elle vient en pou-sière. Je la conduis dans le champ, quand on sème le blé, et que c'est écrèté.— Des hommes, ayant bricoles et paniers, sèment la chaux sur la mige; non comme blé, mais en filant droit d'un bout à l'autre.

Le semeur, le laboureur et le chauleur sont en même temps dans le champ. Doux chauleurs fournissent une charrue... Il faut qu'ils aient un gant dans la main, ou qu'ils l'enveloppent de linges, bien liés avec du fil; la chaux les brûle-

rait.

Le chaulage se reconnaît pendant cinq ans; mais je chaule trois fois dans six ans, et j'enfouis trois fois. Ensuite, ma terre est propre au trèfle, et cent charretées de fumier ne feraient tant d'effet.

A présent, faut que je vous conte mon enfouissage :-

J'ai un champ à trois quarts de lieue, je n'y porte ni fumier ni chaux... Je sème dans la moitié du seigle que j'enfouis en mai, ou de la vesce que j'enfouis en juin.—En enfouissant, je sème du blé noir (ou sarrasin).—J'enfouis encore en pleine fleur.—Je jette après l'enfouissage de la graine de colza, de navette, et j'enfouis en semant... Cela fait trois fumages. Dam! j'ai doublé. en piles!

On a dit vingt ans au village: Maurice Pepin se ruine., J'achetais des champs laisais le calin, j'empruntais un écu, me plaignant comme un oie crevée, disant:

je quitte l'an prochain la manière, elle ne vaut rien.

C'est que les diables se sont ravisés; maintenant ils enfouissent, ils chaulent. Mais Maurice tient cinq cents boisselées de terre achetées, quarante-cinq francs; et les passables se vendent aujourd'hui deux cents.—Ils m'ont nommé le père Fineu... J'accepte le mot; sur la culture, je ne suis pas sot.

Maintenant, mes enfans, je me suis souvenu du père Fineau; je chaule et j'en-

bais comme lui; et chez moi, comme chez lui, tout réussit.

Croyez-moi done, essayez done, d'abord l'enfouissage partout; ensuite le chaulage dans les terres froides. Lus serez contents. Ce que je vous ai dit ne vient de moi; mais d'un paysan que l'était du tout bête.

Pendant qu'il m'en rouvient, dit Franck, je vas dire :

IL FAUT DU BÉTAIL. IL FAUT DU BÉTAIL,—Dit maître Chauvin, en Circé, près Argenton-Château (pays Thouarsais).—L'almanach l'a dit cent fois.—Veux-tu du blé, fais des prés.—Le bétail fournit le fumier, et le fumier donne le grain. Tout le monde le sait, et tout le monde est comme Sivoyait.

Ecoute, comptons ensemble. Tu as petit bétail et tu fais petit profit, une

sonée rien, une autre année guères.

Tu pêches dans le grenier pour payer la ferme,—pour ton blé de moulin,—pour les contributions,—pour les gages des domestiques,—pour les ouvriers, pour le train de la maison,—encore un tantinet, pour boire au cabaret, Tu y pêches tous les jours; et long-temps avant la Saint-Jean, il n'y a rien delans.—Rivière à sec n'a pas de poisson; avec de l'eau claire on n'engraisse point le cochon.

Astu du blé ? tout le monde en a ; il est pour rien et ne se vend pas. S'il est cher, tu n'en a guères ; mauvaise récolte te met le bissac au cou.

Si tu as du bétail de chaque espèce un petit, tu vends les mules, le cheval et les moutons, la vache, les veaux et le cochon. — Chacun en son temps; ça fait de l'argent.

La terre qui les nourrit se repose; tu as moias de labourage, tu fumes mieux et u as plus de grains. — Sivoyait! mon ami Sivoyait! Tout le monde est comme w; on sait ce qu'il faut faire, on ne le fait pas. —Lisant l'almanac, h vous ne

manquerez pas de savoir; ce qui vous manque, c'est le vouloir.—A parler, or est savant, à faire on est ignorant.

J'ai vu bien des fermiers s'enrichir et d'autres se roiner.-Ceux qui ont de bon

bétail achètent du bien, et ceux qui ne font que du blé n'arrivent à rien.

Je dirai toujours et le crierez, nuit et jour, jusqu'à m'égosiller, m'époumonner; —une ferme sans bétail est une cloche sans batail; et le fermier travaillera tout son saoûl sans faire sonner les cent sous.

Franck lui saute au cou. Très-bien, dit-il, je crierai avec vous : nous grimperons sur un arbre, ou monterons à la cime du clocher, ça s'entendra de plus loin.

DE LA MANIÈRE DE NOURRIR LE BÉTAIL AU FOIN ET A LA PAILLE.—Je m'adresse au fermier, dit M. de Neuilly.—As-tu beaucoup de fourrage? tu le fais manger. En as-tu peu? c'est tout de même.

Tu ne portes rien d'une année sur l'autre; quand vient le nouveau, le vieux est parti.—C'est comme la bourse de Paf-Paf, qui est à sec tous les dimanches.

Je vais te dire d'où ça vient.—Dans la plupart des fermes, tout le monde appiture le bétail, les femmes et les ensans, les hommes et les jeunes gens. Chacun donne grande brassée, remplit le râteau, et nourrit à gogo. C'est à la façon de maître Javasson.

Si tu prends un granger, tu choisis un enfant, la moitié d'un innocent,—Le gaillard va le galop et fourre comme s'il avait trop—Il donne tantôt de la paille, tantôt du foin; au plus tôt prêt, ce qui lui tombe sous la main.—Puis arrive le printemps, ni foin en grange, ni herbe aux champs.

C'est-il vrai ?... Très-vrai, dit tout le monde.

Exausez, dit Franck, si je vous coupe la parole,—Je vas vouvent à Chalone. L'Hiver dernier, je trouvais le vieux Sanson, travaillant avec son apprenti.

Ils mattaient une couche de foin, une couche de paille, trois de chaque façon Pais brassaient avec une fourche, et mettaient en monceaux. Ça s'appelle du mélot.

Bonhomme, lui dis-je, pourquoi ne donnez-vous pas le foin pur et la paille seule?... Jamais, mon ensant. Le foin se mangerait bien; mais la puille, non les bètes la tirent, jettent sous leur pieds, attendant mieux, et la moitié marche en litière. — Je veux que tout se mange.

Est-re qu'elles ne trient pas, quand c'est mélangé?... Tout de même, si j'emplu

le rateau.-Mais je donne petite brassée, dix fois par jour à chacune.

Vois-tu, mon petit, les bêtes ont de l'esprit. Quand elles voient beaucoup de pêture au rate ier, elles tiront, trient et choisissent. Y en a-t-il peu? elles et dépêthant, mangent goûlument. Le granger est comme la ménagère. — Quand chaque jour il faut dépenser, chaque jour faut épargner. — Un brin par-ci, un brin par-là nourrissent les cinq bêtes que voilà.

Puis, quand septembre est venu, je dis au laboureur: faites des brizeaux; est vous n'en semez, je mets les bêtes dans vos blés.—Ils en font, et c'est ce qui me sauve.

Sais-tu, mon petit, que j'ai 60 pièces de bétail, avec un bon paquet de moutor Ça donne à songer.—Maitre Jacques veut une pièce de gros bétail par 3 ar pent, ou 105 ares, ou 2,800 toises carrées; mais au cadastre, et comptant prés jardins, cours, chaumes et maisons; nourrissant tout pendant neuf à dix mois l'écurie. (Tu sais que nous n'avons ni prés naturels, ni pâtis).

Il dit qu'en plaine, en terre sèche et brûlante, c'est assez, mais qu'en bouge en terre humide, où vient la betterave, il faut une pièce par 80 arcs, ou 2 a pents un tiers, ou 2.135 toises carrées; comptant dix moutons pour une bête.

Quoique nous ayons une hête par 3 arpents nous fumoms sans fume le quart de nos terres. Nous n'en mettons pas dans les prés; mais nous p'âten tous les ans.—Sans platre et sans brizeaux, faut se coucher et faire le port, dit

maître Jacques.

Mon pauvre vieux, pourquoi ne pesez-vous pas le fourrage?... Mon petit, en ferme, ça ne se peut.— Chaque bête mange suivant son poids; nous en avons de toute pesanteur, de tout âge et de toute grandeur.

Si je ne donnais pas plus à ces deux grands mulets (Rossignol et Pierrot), qu'à ces deux petites mules (la Biche et la Mésange), ça n'irait pas; ils crève-

raient de faim. Je n'en ai pas dix qui aient même brassée.

Ce n'est pas de même dans la plupart des fermes, on donne à peu-près même nation à toutes. Aussi les petites sont bien, les grandes enragent de faim.—Tu les vois teujours maigres.

Vous êtes toujours là, n'est-ce pas bonhomme?... Ah! mon petit! je n'en bouge; toujours brassant, toujours portant.—On ne me voit point courir foires ou

marchés, enrichir Jacques Chopine, et cousiner au cabaret.

C'est bien là que git le lièvre.—Beaucoup de nos fermiers galopent trop;—et pierre qui roule n'amasse pas de mousse.—L'œil du maître nourrit le bétail : et, quand il n'y est pas, la pâture file ou les bêtes souffrent. Souvent avec ce qu'elles ont, je nourrirais 4 à 5 bêtes de plus;—ça ferait 3 à 400 francs au bout de la ferme, c'est de l'argent.—N'y a petite épargne, ni petit gaspillage, tout se trouve, dans le ménage.

Est-ce vous, bonhomme, qui engraissez les mules d'âge?... Non, mon enfant,

j'ai trop à faire. C'est mon fils Jacquet.

Dis-done, Franck, as tu connu Sivoyait?... Oui vraiment. . Il passait souvent in, causait toujours.—Le pauvre homme est mort à l'hôpital; il disait bien et faisait mal.—N'y avait qu'à gagner, écoutant ses raisons, et qu'à perdre en voyant maison.

La dernière fois que je l'ai vu, il y a long-temps, c'était le samedi d'avant Paques. Bonhomme, me disait-il,—sans bétail, on ne fait rien qui vaille, on n'a nigrain, ni foin, ni paille.—encore faut-il savoir nourrir, rester à la grange et me pas courir.—Je dis partout: petite brassée et souvent, on arrive au bout de l'an;—et le bon nourrisseur, vaut le bon laboureur.—Souviens-toi de ça, mou, seut.—(A Continuer.)

JACQUES BUJAULT.

ZOOTECHNIE.

DOMPTAGE DES CHEVEAUX.

Domptage des chevaux sauvages russes.—Domptage par la privation du sommeil. —Moyen de rigueur.— Des dompteurs anglais et ırlandais.

DOMPTAGE DES CHEVAUX SAUVAGES RUSSES.—Il y a une vingtaire d'années, la Prusse tirait ses remontes de la Russie.

Les chevaux parmi lesquels les remontes devaient être choisis, étaient amenés en troupeau à un endroit désigné, où on les faisait entrer dans une enceinte préparée exprès. Là, l'officier chargé de la remonte faisait son choix, et il fallait faire arriver un à un, ceux qu'on voulait prendre, dans un étroit passage servant d'issue à l'enceinte. Un cavalier, montant un cheval dressé, parvenait à passer me corde au cou du jeune cheval, la fixait au cou de celui qu'il montait, et

emmenant ainsi son prisonnier jusqu'à une écurie où il entrait sans descendre de cheval. Les chevaux de remonte amenés ainsi l'un après l'autre, étaient attachés lans cette écurie; mais jamais les cavaliers ne les approchaient qu'en mettant leur monture entre eux et le jeune cheval qu'ils étaient chargés de conduire.

On ne comprend pas quelles difficultés présentait le transport de ces remontes, si on ne sait quel usage terrible le cheval peut faire de ses dents et de ses pieds. On a fait souvent en Russie combattre un cheval sauvage et un loup. Les deux alversaires n'ayant que les armes que la nature leur a données, les chances étaient a peu près égales; mais si le cheval était ferré, le loup ne tardait pas à succomber. Ce ne sont pas les ruades qui, dans ces chevaux, sont le plus à craindre ce sont les coups qu'ils portent avec leurs pieds de devant.

Les remontes après une longue et pénible route, rarement exempte d'accidente, arrivent enfin à leur destination. Il est difficile alors de deviner de beaux chevaux dans ces bêtes maigres et efflanquées, aux longs crins mêlés comme des paquets de bourre, et dont le corps est couvert d'une croûte qu'ont formée la sueur,

la pluie et la terre sur laquelle ils se sont roulés.

En les chargeant des premiers liens, en les conduisant quelquesois à des centaines de lieues, on les a déjà en partie domptés; leur éducation est commencée, mais elle est loin d'être achevée. Il faut d'abord habituer l'animal a se laisser approcher par l'homme et à prendre confiance dans le maître qui n'est encore pour lui qu'un ennemi. On ne peut commencer à lui faire sentir l'étrille que de loin, en la fixant au bout d'une perche. Il faut ensuite qu'il supporte une converture maintonne par un surfaix, puis une selle, qu'il se laisse brider, afin qu'il se laisse monter. Les sangles causent aux jeunes chevaux une gène à laquellé la plupart ont bien de la peine à se soumettre. Il y en a qui ruent tant et tellement qu'ils parviennent à se débarrasser de la selle.

Lors qu'ils se laissent panser, seller et brider, on les amène au manège et on les monte. Quelques-uns supportent le cavalier, la plupart cherchent à s'en débarrasser par les sauts de mouton. Il y a de ces sauts de mouton auxquels la plus ferme cavalier n'est pas en état de résister. Quelques chevaux ne pouvant parvenir à se débarrasser de leurs cavaliers, finissent par se coucher. A force de patience, on en vient ordinairement à bout; il y en a pourtant de si opiniâtre

et de si dangereux, qu'on est forcé d'y renoncer.

DOMPTAGE PAR LA PRIVATION DU SOMMEIL.—Parmi les hommes que j'ai connus animé de cette passion de chevaux, je dois citer un officier de lanciers prussions, profond connaisseur, habile écuyer, chez lequel on était sûr d'acheter de beaux et bons chevaux. La privation du sommeil était le moyen dont il se servait pour réduire les chevaux les plus difficiles. Il s'établissait dans son écurie avec sa pipe une cruche de bière et une longue gaule. Dès qu'il voyait que la tête du cheval s'appesantissait, que ses yeux se fermaient, il le touchait légèrement de la gaule. Un homme sûr le remplaçait au besoin, et l'animal était ainsi tenu éveillé juqu'à ce que, abattu, vaincu par le sommeil, il fit ou souffrit ce qu'on lui demandait.

Ce moyen de dompter les chevaux par la privation du sommeil avait déjà été indiqué par Garsault. "Il faut, dit-îl, se servir du moyen qu'on emploie en "fauconnerie pour priver un oiseau qu'on vient de prendre et qu'on veut dresser "au vol; c'est de l'empêcher de dormir jusqu'à ce qu'il tombe de faiblesse. Il "faut en user de même à l'égard d'un cheval farouche. Pour cela, il faut le "tourner, à sa place, le derrière à la mangeoire, et avoir un homme toute la nuit "et tout le jour à sa tête, qui lui donne de temps en temps une poignée de foin et l'empêche de se coucher. On verra avec étonnement comme il sera subite ment adouci. Il y a cependant des chevaux qu'il faut veiller ainsi pendant "huit jours."

La douceur et la patience sont donc la base de cette éducation des chevaux. Il faut que le cheval prenne confiance dans l'homme, et comprenne ce qu'on exige de lui. A mesure qu'il cède, su docilité est récompensée par des caresses et quelques friandises, une poignée d'avoine, un morceau de pain, un morceau de sucre.

MOYEN DE RIQUEUR.—Les moyens de rigueur, employés avec discernement et à la dernière extrémité, peuvent quelquesois réussir. Un officier avait un cheval rétif; co ame il sortait un jour de Saarlouis, le cheval s'arrêta à peu de distance de la ville, refusa absolument d'avancer, et finit par se coucher. L'officier, qui avait déjà épuisé pour corriger son cheval toute sa patience et toutes les ressources de son génie, envoya chercher des cordes, lui fit lier ensemble les quatre jamhes, lui fit ôter la selle et le laissa ainsi étendu par terre, sous la surveillance d'un homme de garde. C'était le matin d'une chaude journée d'été, et le cheval resta ainsi environ douze heures exposé au soleil et aux mouches. La nuit approchant, l'officier lui fit appliquer vingt coups de knout sur un côté, puis on le retourna, et on lui en administra autant sur l'autre côté. On le délia ensuite ; il ne se fit pas presser pour se relever, et l'envie de recommencer lui passa pour

Voici encore un fait qui prouve qu'on peut quelquefois appliquer aux grands maux de grands remedes ; il ne faut que les employer avec discernement. mit que, s'il y a dans un régiment un cheval chatouilleux, les soldats s'amusent à l'exciter, et l'ont bientôt rendu méchant. Bien de jeunes soldats, qui, avant leur entrée au service, n'avaient jamais touché un cheval, ne voient dans leur monture qu'une machine à la conservation de laquelle ils ne prennent aucun intérêt, et dont ils abusent, sans penser que cette machine est aussi un être doué de ansibilité. Souvent un cheval irritable est cruellement maltraité, il finit par devenir dangereux et même hors d'état de servir. Un cheval semblable avait été rétormé et vendu à l'enchère. Il était rétif, il se cabrait au lieu d'avancer, et il mettait continuellement le désordre dans les rangs. C'était du reste un cheval vigoureux et en état de faire un bon service comme cheval de trait. Il fut acheté par un cultivateur, ancien cavalier. N'ayant pu rien en obtenir, ni par bons, ni par mauvais traitements, il lui mit une de ces brides dont se servent les cultivateurs de Lorraine; les rênes, au point où elles se réunissent sur le garrot du cheval, se prolongent en une courroie qui, elle-même, est terminée par une croupière. Notre homme mène son cheval ainsi bridé dans un champ sablonneux, où les chutes ne pouvaient être dangereuses; arrivé là, il saute dessus à pois et le pousse Le cheval, au lieu d'avancer, se cabre, et au moment où il est presque droit sur les pieds de derrière, le cavalier se laisse glisser à terre, et tirant la bride, le renverse sur le dos. Le cheval se relève, l'homme remonte dessus, et la leçon se répête jusqu'à ce qu'elle ait profité, c'est-à-dire jusqu'à ce que la cheval ne se cabre plus. Ce fait s'est passé il y a déjà longtemps, et la personne le laquelle je le tiens m'a assuré que le cheval avait été corrigé.

La force des jarrets du cavalier exerce une grande puissance sur le cheval. y a des hommes en petit nombre à la vérité, qui peuvent serrer un cheval de manière à lui faire perdre la respiration. Pour ceux-là il n'y a guère de che-

DES DOMPTEURS ANGLAIS ET IRLANDAIS. - On peut dire, de certains hommes, qu'ils ont le talent de faire des chevaux ce qu'ils veulent. Ces hommes connaissent le moral des chevaux ; ils savent s'en faire comprendre ; ils sont doués d'une grande patience, de beaucoup de sang-froid et de hardiesse, et d'une grande force de volonté. Possède-ils en outre une vertu magnétique telle qu'on le prête aux Carter, Martin, Van Amburg et autres dompteurs de bêtes féroces? "est ce que je n'ese pas décider. Il y a quelques années, le gouvernement prussien envoya dans les diverses garnisons de cavalerie un homme qui avait le talent de dompter les chevaux, de ferrer les plus difficiles, de faire marcher les rétifs.

Il y avait en Angleterre, à Dunhallon, dans le comté de Cork, un homme appelé James Sullivan, paysan ignorant et grossier, qui possédait un talent incompréhensible pour apprivoiser les chevaux. Il se faisait enfermer dans l'écurie avec le cheval ie plus méchant; et après une demi-heure, lorsqu'il avertissait qu'on pouvait ouvrir la porte, on trouvait l'homme et le cheval couchés près l'un de l'autre, comme aurait pu faire un cusant jouant avec un chien. Cet homme, peu riche, était passionné pour la chasse, attaché à son pays natal, et des offres avantageuses n'ont jamais pu le déterminer à aller exercer ailleurs son talent. Il mourut sans faire part de son secret qu'à son fils, qui était loin de posséder l'habilité du père. Il est triste que ces talents exceptionnels meurent ordinairement avec ceux qui les possèdent.

L'Angleterre a eu encore un autre dompteur de chevaux. Voici comment en

parle l'ouvrage auglais The yorse.

"Jumper avait un pouvoir extraordinaire sur les animaux. Il a dressé à a monture un buille pour M. Tempest, et une paire de rennes à la voiture pour lord l'itzwilliams. Il parcourait le pays, vêtu de la tête aux pieds de pluche rouge; quelquefois il quittait ce costume pour se couvrir d'une peau d'oùrs et monter sur un buille: il avait ainsi un aspect effrayant. Son secret consistait surtout dans la hardiesse et la force brutale, jointes à beaucoup de tact. Il employ. It d'abord les moyens violents, et de manière à presque briser tous les os à un élère indocile. Il paraissait pourtant posséder une influence magique. Lorsque, par les coups, il n'avait pu réduire un cheval, il se plaçait contre son épaule gauche, lui attirait la tête avec la bride jusque près de son épaule droite, et le regardait fixement par-dessus le garrot pendant deux ou trois minutes. La bête commençait à trembler, et la sueur lui coulait de tout le corps. Jumper lâchait alors les rênes de la bride et caressait le cheval, qui lui était entièrement soumis."

Voici sur le même sujet un article que j'extrais de la feuille centrale d'agri-

oulture de Bavière:

·· On sait qu'il existe depuis longtemps en Irlande une classe d'hommes qui possèdent un serret pour dompter les chevaux. Les Indiens des prairies de l'Amérique septentrionale possèdent le même secret pour apprivoiser les chevaux ou poulains sauvages dont ils sont parvenus à s'emparer. Le cheval soumis à l'empire du moyen mystérieux tremble d'abord, puis une sueur abondante couvre tout son corps. D'indomptable qu'il était, il devient calme, docile et doux comme us agneau.

"Les irlandais qui possèdent ce secret, dont à aucun prix ils ne font part à personne, sont nommés whisperers, parce qu'on croit avoir vu qu'ils parlent à l'oreille des chevaux. On leur suppose une influence magique. Pour opérer su un cheval, ils s'enferment avec lui, sculs, dans une écurie, de manière que personne

ne puisse les voir agir. Suite au prochain numéro.

F. VILLEROI.

HORTICULTURE.

Culture du Jardin potager.

CULTURE.—Les jardins potagers sont les plus communs et les plus ville, aussi en voit-on à toutes les portes; plus on doit les bien soigner et chercher à en perfectionner la culture; c'est ce dont je vais m'occuper dans ce chapitre.

Si le terrain pour faire un potager est au choix du cultivateur; je lui conseillenis, à moins qu'il ne soit dans une plaine, de le fixer au bas d'un côteau, exposé n soleil levant, de faire attention aux vents dominans, au moyens d'arroscment, la qualité du sol.

Il n'est donné-qu'à bien pea de personnes de jouir, à cet égard, de toute la herté nécessaire, car des circonstances étrangères au jardin même décident presupe toujours de sa position.

Le point principal, dans ce cas, sera de tirer le meilleur parti possible: s'il est marécageux il faut détourner les eaux; s'il est sur un côteau, il faudra y attires seaux; s'il est sur un fond de glaise, il faudra en diminuer la ténacité, avec des terres sablonneuses, il faudra l'améliorer avec de la glaise; s'il est sur un mon sol, il ne faut que l'alimenter annuellement avec de bons engrais.

L'eau étant l'âme d'un jardin potager, il faut s'en procurer à quelque prix pu ce soit. L'eau courante est, sans contredit, la meilleure, aussi doit-on s'en parvoir, par des fossés, des rigoles, ou des canaux, s'il est possible, par préférence à celle des sources et des puits; si on est réduit à se servir de ces dernième, il faudra les exposer vingt-quatre heures au soleil, ou au grand air, dans une are plus large que haute.

On aura attention de n'arroser les plantes que le matin et le soir, jamais à l'ardeur du soleil. Quand on n'est pas gêné par des propriétés voisines, on dont ordinairement à un jardin la forme rectangulaire; on le subdivise, selon son étendue, en un plus ou moins grand nombre de carrés, coupés par des allées destudes aux passages et aux transports.

La grandeur des carrés des jardins potagers n'est pas aussi indifférente qu'on le pense communément, l'expérience a prouvé que huit, dix, et douze toisseur toutes les faces étaient la mesure la plus convenable.

Le jardin doit avoir cans le milieu d'un bout à l'autre, une allée de dix à donze pieds de large, il doit y en avoir, deux, trois ou quatre sur le travers, suitant la longueur du terrain; il en doit régner une tout autour du terrain à quatre pieds de la clôture, ce qui laissera un espace suffisant pour y planter et entrete-pir une haie vive.

On ne doit tenir nette que l'allée du milieu, pour la promenade, celles de trarers et du contour se sement de mil et de trèfie que l'on coupe deux fois chaque
année. Les carrés doivent avoir, tout autour, une platte-hande de quatre pieds,
sutenue, les une de cib pulettes, les autres d'oscille, quelques-unes de percil, de cerreuil, de pinprenelle, de fraisiers etc. Sur le milieu de ces plates-bandes doivent
être plattés des groseilliers, des gadeliers rouges, blanes et noirs, des framboisiers
et autres semblables arbrisseaux, excepté les plates-bandes de travers, où on n'en
doit pas mettre, afin de pouvoir labourer les carrés deux fois l'année, le printems
et l'autonne.

Les allées doivent être plus basses que les carrés, de droit at de gauche, pour ethauser ces derniers. Les carrés doivent être divisés en planches de quatre pieds de large, partagées entre elles par un sentier de dix à douze pouces de large, tiré au cordeau.

L'allée du milieu doit être couverte de gravois, de plâtras et de gros sable, san qu'on puisse la fréquenter en tout temps, sans craindre la boue. On devra wus les samedis gratter cette allée et en enlever les mauvaises herbes, que l'on tansporte dans un lieu destiné pour amasser les engrais.

J. F. Perrault Auteur du Traité de la grande et et de la petite culture.

L'AGRICULTEUR.

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Corrigés par le Clerc du Marché.

	· ·									
	_		onsrc							
Sanina nau	quintal	đ. 0	a 14							
Farine d'av	pine do10	- 7	à 10							
Blé-d'Inde	do 0		à	•						
	GRAIN.									
Ria nar mi	not0	0	à 0	ď						
Orge	do	· · ·	à 3							
Pois	do 2		à 8							
Avoine	do1	-		10						
Sarasiu	do		à 3							
Blé d'Inde	do		à 4 à 0							
Seigle Lin	do8	-	a v à 8	•						
Mil	do9	-	a 10							
	VOLAILLES ET GIBIER.	-		•						
Dindes vieux, par couple										
Dindes jeune		0	à 0							
Oies	do0		à 0	0						
Canards	do 2		à 4	•						
Do sauve	ges do		à 3	•						
Voluilles Poulets	do		à 3 à 2							
	rages par douzaine	-	a 2 à 6	•						
Perdrix	do		a o	•						
Lièvres	do0		à 0	Ď						
	VIANDES.			;						
Bœuf par li	re 0	4	à 0	è						
Lard do	0		à 0	7						
	quartier 5		à 7	.0						
Agneau	do		à 0	Q Ú						
Veau Resuf nor 10	0 livres35		à 10 à 40	•						
Lard frais,		-	a 45	0.						
	0		àÕ	9						
	PRODUITS DE LAITERIE.									
Beurre frais	par livre	0 :	à 1	3						
Beurre salé	do 0		à O							
Fromage	do 0	0	à 0	0						
	VEGETAUX.									
Fèves Améri	caines par minot 0	0 :	à 0	Ó						
Fèves Canad	liennes do 7		à 10							
l'atates par	poche2		à 2	e O						
Navets	poche			O-						
Oignous par	tresse 0		a o	9						
a.B har		•		٠.						
Waters Aldered	SUCRE ET MIEL. le par livre0	44	à 0	5						
Miel	do 0			Q.						
	DIVERS.									
Lard, par li	re 0	8	à Ò	ė						
Eufs frais, p	ar douzaine 0			9						
Plie, par liv	·e	3	à 0	0						
Morue fraich	e par livre 0		à O	0						
Pommes, par	quart		à 20	0						
Uranges, par	boite00	0	à 00	û						